

## Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt le 23 mai 2018

### Compte rendu de l'assemblée générale mixte d'Antalis du 23 mai 2018

#### Mise en paiement du dividende le 19 juin 2018

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Antalis, qui s'est tenue le 23 mai 2018 à Paris sous la présidence de M. Pascal Lebard, a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises, et notamment :

- les comptes sociaux et consolidés 2017,
- le versement d'un dividende de 0,08 euro par action,
- les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 au Directeur Général,
- la politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux,
- le changement de dénomination sociale en « Antalis » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018,
- diverses modifications statutaires ainsi que des délégations et autorisations financières.

Le dividende sera détaché le 15 juin et mis en paiement le 19 juin 2018.

#### **A propos d'Antalis**

Antalis (Euronext Paris : ANTA) est le premier groupe de distribution professionnelle de Papiers (n°1 mondial hors États-Unis) et de produits d'Emballage industriel et le deuxième distributeur de supports pour la Communication Visuelle en Europe. Avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros en 2017, le groupe emploie 5 500 personnes au service d'environ 140 000 clients, entreprises et imprimeurs, dans 43 pays. Via ses 123 centres de distribution, Antalis effectue environ 13 500 livraisons chaque jour dans le monde et a distribué 1,5 million de tonnes de papiers en 2017.

\*\*\*\*\*

[www.antalis.com](http://www.antalis.com)

#### Contacts

##### Analystes & Investisseurs

Xavier Roy-Contancin  
01 58 04 21 90

##### Communication

Sylvie Noqué  
01 58 04 21 90

#### Image Sept

Claire Doligez  
Priscille Reneaume  
01 53 70 74 25  
[cdoligez@image7.fr](mailto:cdoligez@image7.fr)  
[preneaume@image7.fr](mailto:preneaume@image7.fr)